



Distr. générale  
1<sup>er</sup> juillet 2020

Français  
Original : anglais



**Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement**

**Trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole  
de Montréal relatif à des substances  
qui appauvrissent la couche d'ozone**  
23–27 novembre 2020\*  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire du segment préparatoire\*\*

**Rapports financiers et budgets des Fonds d'affectation  
spéciale pour la Convention de Vienne et le Protocole  
de Montréal**

**Proposition de révision du budget approuvé pour 2020 et projets  
de budget pour 2021 et 2022 du Fonds d'affectation spéciale  
pour le Protocole de Montréal relatif à des substances  
qui appauvrissent la couche d'ozone**

**Note du Secrétariat**

**I. Introduction**

1. On trouvera dans la présente note le projet de budget révisé pour 2020 et les projets de budget pour 2021 et 2022 du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
2. Au paragraphe 10 de la décision XXXI/17, la trente et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal a prié la Secrétaire exécutive de continuer à préparer des fiches descriptives pour la présentation des futurs budgets. Les fiches descriptives des budgets susmentionnés figurent dans le document UNEP/OzL.Pro.32/INF/1.
3. Au paragraphe 13 de la même décision, les Parties ont demandé que la Secrétaire exécutive élabore, en se fondant sur les besoins prévus, deux scénarios budgétaires et programmes de travail pour les années 2021 et 2022 se présentant comme suit :
  - a) Un scénario de budget à croissance nominale nulle ;
  - b) Un scénario prenant en compte les autres ajustements qu'il est recommandé d'apporter au scénario de croissance nominale nulle et les coûts ou économies supplémentaires y afférents.

\* Le lieu et la forme de la réunion seront confirmés en temps utile.

\*\* UNEP/OzL.Conv.12(I)/1-UNEP/OzL.Pro.32/1.

4. La section II de la présente note analyse l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (Covid-19) sur les budgets et les options proposées par le Secrétariat, qui transparaît dans les tableaux des contributions. La section III présente le budget révisé pour 2020<sup>1</sup> et les scénarios budgétaires mentionnés au paragraphe 3 ci-dessus, dont un résumé accompagné de tableaux budgétaires détaillés est présenté dans l'annexe I de la présente note. La section IV présente une analyse du solde de trésorerie et des options de financement, suivie de quelques observations finales. À l'appui des scénarios budgétaires, on trouvera dans l'annexe II un organigramme et un tableau des effectifs, et dans l'annexe III une mise à jour sur l'amélioration du site et des outils Web du Secrétariat. L'annexe IV présente le barème des contributions attendues pour 2021 et 2022 dans les deux scénarios budgétaires.

5. Le projet de budget révisé pour 2020 et les projets de budget pour 2021 et 2022 du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal ont été examinés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et approuvés comme étant en conformité avec le paragraphe 17 des Règles de gestion du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal.

6. Tous les montants mentionnés dans la présente note sont en dollars des États-Unis, sauf indication contraire.

## II. Impact de la pandémie de maladie à coronavirus sur les budgets pour la période 2020–2022 et les contributions pour 2021

7. La pandémie de Covid-19 a modifié la manière dont sont menées les activités du Protocole de Montréal, y compris les réunions de ses organes figurant dans les budgets pour 2020 approuvés par la trente et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal et par la Conférence des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone à sa onzième réunion. À la place de la quarante-deuxième réunion en présentiel du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal et des réunions connexes qu'il était prévu de tenir à Montréal (Canada) du 13 au 17 juillet 2020, le Secrétariat a organisé une réunion technique en ligne sur le rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique relatif à la reconstitution du Fonds multilatéral. Cette réunion en ligne comprenait trois sessions sensiblement identiques de trois heures chacune, tenues à des heures différentes les 14, 15 et 16 juillet pour permettre la participation des Parties se trouvant dans des fuseaux horaires différents, avec des services d'interprétation simultanée dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. Un forum en ligne a été préalablement mis en place pour recueillir les questions et les observations.

8. Dans sa lettre du 29 mai 2020 communiquant aux Parties le plan d'urgence face à la pandémie, la Secrétaire exécutive a présenté trois options envisageables pour la douzième réunion de la Conférence des parties à la Convention de Vienne et la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, qu'il est prévu de tenir à Tachkent du 23 au 27 novembre 2020. Un résumé de ce plan d'urgence est disponible à l'adresse <https://ozone.unep.org/overview-meetings-ozone-treaties-2020-2021>. Dans la présente note, le budget révisé pour 2020, les scénarios budgétaires pour 2021 et le niveau des contributions sont tous basés sur l'hypothèse que le premier scénario présenté dans le plan d'urgence sera mis en œuvre, à savoir une réunion en présentiel conjuguant la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal qui aurait lieu fin novembre 2020. Les deux autres options étaient une réunion en présentiel plus courte, également en 2020, et une réunion en ligne en novembre 2020 pour permettre aux Parties de prendre des décisions sur la possibilité de convoquer une Réunion extraordinaire des Parties. Le Secrétariat s'est engagé à informer les Parties avant la fin du mois de septembre 2020 de la décision finale concernant cette question.

9. Le Secrétariat a reçu une lettre du Gouvernement ouzbek datée du 15 juin 2020 proposant d'accueillir la Réunion des Parties à une date ultérieure. Il est donc supposé dans la présente note que la réunion conjointe en présentiel complète se tiendra au siège du Secrétariat, à Nairobi. En fonction de la décision finale qui sera prise en septembre 2020, une version révisée du budget sera, le cas échéant, mise à la disposition des Parties en octobre 2020.

10. Les options de calcul des contributions pour 2021, compte tenu des effets de la pandémie décrits plus haut, sont présentées dans la section IV.

<sup>1</sup> Dans sa note sur les projets de budget pour 2020 et 2021 du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro.31/4) présentée à la trente et unième Réunion des parties au Protocole de Montréal, le Secrétariat a exposé les raisons qui l'ont conduit à estimer qu'il n'était pas indispensable de soumettre les révisions budgétaires pour examen et approbation par les Parties. Toutefois, comme expliqué dans la section II de la présente note, la pandémie a affecté l'exécution des activités prévues pour 2020, ce qui a nécessité une révision du budget.

### III. Budgets pour 2020, 2021 et 2022

#### A. Budget révisé pour 2020

11. Le budget révisé proposé est de 4 472 093 dollars, soit 1 216 561 dollars de moins que le budget approuvé de 5 688 654 dollars. Les principales raisons de cette baisse sont les suivantes :

a) Un montant non dépensé de 457 000 dollars au titre des coûts de la quarante-deuxième réunion du Groupe de travail à composition non limitée qui, comme indiqué dans la section II de la présente note, n'a pas eu lieu. La dépense estimative de 233 000 dollars se rapporte, entre autres, à la facilitation des travaux en ligne, y compris la préparation des documents, la location d'une plateforme de réunion et la mise en place d'un forum pour permettre les travaux en question ;

b) Conformément au paragraphe 8 ci-dessus, les dépenses afférentes à la trente-deuxième Réunion des Parties, soit 738 000 dollars, ont été calculées sur la base des estimations pour la tenue de cette réunion à Nairobi, avec un segment préparatoire prolongé portant sa durée à sept jours. Étant donné que la douzième réunion de la Conférence des parties à la Convention de Vienne se tiendra en 2021, aucun coût, sauf ceux relatifs à certains documents, tels que le budget du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne (UNEP/OzL.Conv.12(I)/4), qui sera mis à la disposition des Parties pour examen, ne sera imputé sur le Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne. Il est prévu qu'une réunion tenue à Nairobi sur une période de sept jours, conformément au plan actuel, entraîne un dépassement de crédits de 232 690 dollars à cette rubrique budgétaire ;

c) Des montants non dépensés de 18 713 dollars et 15 000 dollars au titre des coûts des réunions des groupes d'évaluation et des frais de réception, respectivement ;

d) Un montant non dépensé de 596 264 dollars au titre des frais de voyage des représentants des Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 (Parties visées à l'article 5). Les prévisions de dépense dans cette catégorie comprennent : 50 000 dollars pour les réunions des groupes d'évaluation ; 486 113 dollars, 20 292 dollars et 37 331 dollars, respectivement, pour la Réunion des Parties, d'une durée de sept jours, une réunion du Bureau et une réunion du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal, à Nairobi ; et 5 000 dollars mis en réserve pour la quarante-deuxième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, aux fins de remboursement des frais de communication encourus par les Parties lors des travaux en ligne ;

e) Des montants non dépensés de 163 616 dollars au titre des frais de voyage du personnel en mission et de 29 500 dollars au titre des dépenses de fonctionnement ;

f) Un montant non dépensé de 29 200 dollars qui avait été alloué sur le solde de trésorerie pour couvrir le surcoût lié au reclassement envisagé du poste de fonctionnaire chargé(e) des communications. Les Parties se rappelleront peut-être que le Secrétariat avait demandé des fonds pour financer le reclassement de ce poste de P-3 à P-4 (UNEP/OzL.Pro.31/4, par. 8 b)). On comptait, par ce reclassement, lui ajouter d'autres fonctions, notamment la fourniture d'assistance en matière de coordination de la tribune et l'appui technologique lors des réunions. Toutefois, après avoir examiné les définitions d'emploi et qualifications types approuvées par le Bureau des ressources humaines et consulté le PNUÉ et le Service de gestion des ressources humaines de l'Office des Nations Unies à Nairobi, le Secrétariat a conclu que ce serait difficile. Le Secrétariat n'a donc pas procédé au reclassement envisagé ;

g) Par suite des points a) à f), une baisse de 139 958 dollars des dépenses d'appui au programme.

12. Une nouvelle mise à jour sur l'exécution du budget, l'état des contributions et le solde de trésorerie au 30 septembre 2020 sera fournie dans le document UNEP/OzL.Pro.32/INF/2.

#### B. Projets de budget pour 2021

13. Le Secrétariat est conscient des effets de la pandémie actuelle sur l'économie mondiale et a, en conséquence, présenté les deux scénarios budgétaires suivants pour examen par les Parties :

a) Un budget à croissance nominale nulle d'un montant de 5 322 300 dollars égal à celui du budget approuvé pour 2020 ;

b) Un budget allégé de 5 348 855 dollars élaboré selon une approche prudente conduisant à un ajustement à la hausse de seulement 0,5 % par rapport au scénario de croissance nominale nulle.

14. Comme suite au plan d'urgence décrit par le Secrétariat dans sa lettre du 29 mai 2020, et en fonction de l'évolution de la pandémie, si les Parties décidaient ultérieurement, en 2020, de convoquer des réunions supplémentaires en 2021, le budget requis et les contributions des Parties changeraient considérablement, surtout si les réunions en question étaient tenues séparément. Une estimation des coûts de la tenue d'une réunion à part et de celle d'une réunion accolée à la quarante-troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, en juillet 2021, sera incluse dans le document UNEP/OzL.Pro.32/INF/2.

## 1. Budget à croissance nominale nulle

15. La base du budget à croissance nominale nulle proposé pour 2021 est le budget approuvé pour 2020, auquel les ajustements suivants ont été apportés pour parvenir à la croissance nominale nulle visée :

a) Les traitements, indemnités et prestations versés au personnel ont été majorés de 31 220 dollars par rapport à 2020, afin de tenir compte de l'augmentation annuelle de 2 % pour inflation.

b) Les coûts des services de conférence pour la réunion du Groupe de travail à composition non limitée qu'il est prévu de tenir en 2021 ont été abaissés de 58 000 dollars par rapport à 2020. Le coût estimatif global de 632 000 dollars a été déterminé à partir du devis indicatif communiqué par le Département des services de conférence du siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale, où la réunion doit avoir lieu du 12 au 16 juillet 2021. Il tient compte du coût estimatif calculé par la Division des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi pour le traitement des documents de la réunion ;

c) Les coûts des services de conférence pour la trente-deuxième Réunion des Parties prévue en 2021 ont été augmentés de 19 690 dollars, passant ainsi à 525 000 dollars. Il est prévu que la réunion se tienne conjointement avec la douzième réunion de la Conférence des Parties, mais les modalités d'accueil n'étaient pas connues au moment de l'établissement du budget. Le Secrétariat propose d'augmenter le budget de 4 % par rapport aux années précédentes pour tenir compte de l'inflation. Conformément à la pratique habituelle, les coûts des services de conférence seront partagés avec le Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne, au titre duquel le même budget qu'en 2020, soit 252 000 dollars, a été proposé pour la réunion conjointe. Le budget sera ajusté une fois que les modalités d'accueil auront été finalisées ; les fonds restants pourront ensuite être affectés à d'autres activités ;

d) Les frais de voyage du personnel en mission ont été réduits de 15 000 dollars par rapport à 2020. Le Secrétariat a examiné le budget prévu au titre des deux fonds d'affectation spéciale pour les voyages et a estimé que le montant proposé sera suffisant pour répondre aux besoins. Étant donné que le budget représente une estimation des futures dépenses à partir des dépenses actuelles, les montants seront examinés et ajustés selon l'évolution des besoins ;

e) Le budget des dépenses de fonctionnement a été abaissé de 917 dollars par rapport à 2020. Cette rubrique inclut les biens consommables, le matériel et son entretien, les locaux, la couverture médiatique, l'édition et la traduction ponctuelles de documents et diverses autres dépenses. Alors que le montant prévu pour la location des locaux a été augmenté pour faire face à toute exigence imprévue de maintien de la distance sociale en raison de la pandémie, les coûts divers ont été réduits. Cette dernière catégorie comprend traditionnellement les frais de communication, de port et de formation du personnel ;

f) Le budget de sensibilisation du public et de communication de 103 000 dollars représente une augmentation de 23 000 dollars par rapport à 2020. La principale raison de cette augmentation est la nécessité de maintenir, d'améliorer et d'héberger le site et les outils Web et toute mise à jour qui pourrait être nécessaire en raison de l'évolution de la technologie et des besoins des Parties. Il est essentiel que les contributions versées par les Parties depuis 2018 pour améliorer les aspects numériques de leurs travaux sur l'ozone soient affectées à l'entretien et à la mise à jour réguliers des outils correspondants. Le coût estimatif de la maintenance annuelle du site web et des outils en ligne, y compris les éventuelles mises à jour, est de 50 000 dollars. Étant donné que les outils numériques profitent à la fois à la Convention de Vienne et à son Protocole de Montréal, le Secrétariat a proposé qu'un droit symbolique de 2 500 dollars soit prélevé sur le Fonds d'affectation spéciale de la Convention de Vienne (voir UNEP/OzL.Conv.12(I)/4, par. 12 d)). Prenant acte des contributions fournies par les Parties en appui au développement des outils numériques, le Secrétariat est fier de présenter, dans l'annexe III à la présente note, des précisions sur les divers outils disponibles et leur évolution depuis 2018 ;

g) Le coût de la campagne de communication a été réduit de 19 500 dollars dans le budget mentionné au point f) ci-dessus. En 2021, le Secrétariat fera porter ses efforts sur l'éducation numérique, ce pour lequel il compte s'appuyer sur les résultats de la campagne de communication 2020 et le budget relatif aux activités promotionnelles proposé pour le Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne, ainsi que les fonds non dépensés des célébrations de la Journée de l'ozone en 2020. Aucun prélèvement sur le solde de trésorerie aux fins de la campagne de communication n'est demandé.

## 2. Budget proposé

16. Compte tenu de la pandémie et de l'impact de celle-ci, le Secrétariat s'est efforcé d'évaluer de manière critique les ressources nécessaires, afin de limiter davantage les coûts en évitant ou en réduisant certaines dépenses. Il est parvenu au scénario budgétaire proposé en augmentant le budget à croissance nominale nulle de 26 555 dollars, comme suit :

a) Une augmentation de 5 000 dollars des frais d'établissement des rapports en prévision de l'augmentation du coût de la couverture médiatique des réunions du Protocole de Montréal ;

b) Une augmentation de 18 500 dollars du budget de sensibilisation du public et de communication, dont 2 000 pour la valorisation de l'image des réunions, 5 000 pour l'amélioration et la maintenance du système d'enregistrement et 11 500 pour la campagne de communication. Une partie du budget de la campagne de communication servira à préparer des activités de promotion du Protocole de Montréal pour 2022, qui marque le cinquantième anniversaire du PNUE, consistant à mettre en valeur l'expérience réussie du Protocole de Montréal comme exemple positif de coopération multilatérale sur des questions environnementales ;

c) Par suite des points a) et b) précédents, une augmentation de 3 055 dollars des dépenses d'appui au programme.

## 3. Activités supplémentaires financées à partir du solde de trésorerie

17. L'annexe III présente un résumé des activités que le Secrétariat a entreprises au cours des trois dernières années pour renforcer sa présence numérique. La création d'un nouveau site Web et la mise à disposition de nombreux outils Web n'auraient pas été possibles sans les investissements et le soutien fournis par les Parties. Au cours de la période 2020–2021, le Secrétariat prévoit de mettre à la disposition des Parties un nouveau portail de réunion avec des fonctionnalités améliorées et un système consolidé de gestion des contacts afin d'éliminer les erreurs dans les communications avec les Parties. Pour 2019 et 2020, les Parties ont approuvé un poste temporaire de fonctionnaire chargé(e) du site Web, de classe P-3, financé par le solde de trésorerie. Cette ressource s'est avérée très utile et a permis de résoudre efficacement les problèmes techniques au fur et à mesure qu'ils se présentaient, réduisant ainsi les retards et la dépendance vis-à-vis des experts externes. Afin de pouvoir finaliser ses travaux numériques, continuer à découvrir de nouveaux moyens de renforcer sa présence numérique et assurer la continuité de ses opérations, le Secrétariat propose, pour examen par les Parties, que l'engagement du(de la) fonctionnaire chargé(e) du site Web (P-3) soit prolongé pour une troisième année, à un coût de 150 000 dollars, financé sur le solde de trésorerie. Il espère que les Parties examineront favorablement cette demande et l'aideront ainsi à leur fournir des services efficaces.

18. Comme expliqué plus haut, le Secrétariat ne cherchera pas à obtenir le reclassement du poste de fonctionnaire chargé(e) des communications et l'inclusion de fonctions ayant trait à la technologie dans la définition d'emploi correspondante. Il réévalue actuellement ses besoins en personnel et envisage de proposer la création d'un poste de spécialiste des technologies de l'information, de classe P-3, adapté à ses besoins. Le cas échéant, il présentera une proposition pour examen par les Parties en 2021 et adaptera en conséquence les scénarios budgétaires proposés pour 2022.

## 4. Résumé

19. On trouvera ci-dessous une comparaison entre le budget approuvé pour 2020, le budget à croissance nominale nulle et le budget proposé pour 2021, incorporant le budget demandé pour maintenir pendant une année supplémentaire le poste de fonctionnaire chargé(e) du site Web (P-3), qu'il est proposé de financer à partir du solde de trésorerie. Comme le montre le tableau 1, les scénarios budgétaires établis pour 2021 donnent chacun un montant inférieur au budget approuvé pour 2020.

Tableau 1  
**Comparaison entre le budget approuvé pour 2020 et les scénarios budgétaires proposés pour 2021**

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant approuvé pour 2020</i>	<i>Croissance nominale nulle pour 2021</i>	<i>Différence</i>	<i>Montant proposé pour 2021</i>	<i>Différence</i>
Budget (dépenses d'appui aux programmes comprises)	5 322 308	5 322 300	(8)	5 348 855	26 547
Activités supplémentaires (dépenses d'appui aux programmes comprises)	366 346	169 500	(196 846)	169 500	(196 846)
<b>Total</b>	<b>5 688 654</b>	<b>5 491 800</b>	<b>(196 854)</b>	<b>5 518 355</b>	<b>(170 299)</b>

### C. Scénarios budgétaires pour 2022

20. Le Secrétariat présente les scénarios budgétaires suivants pour examen :

a) Un budget à croissance nominale nulle d'un montant de 5 322 300 dollars égal à celui du budget approuvé pour 2020 ;

b) Un budget proposé de 5 476 658 dollars, ce qui représente une augmentation de 2,9 % par rapport au budget à croissance nominale nulle.

#### 1. Budget à croissance nominale nulle

21. Le budget à croissance nominale nulle pour 2022 est du même montant que le budget approuvé pour 2020 et le budget à croissance nominale nulle pour 2021, dont il diffère au niveau de certaines rubriques budgétaires, qui ont été ajustées comme suit :

a) Les traitements, indemnités et prestations versés au personnel ont été majorés de 31 100 dollars, afin de tenir compte de l'augmentation annuelle obligatoire pour inflation ;

b) Le coût des services de conférence pour la quarante-quatrième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, que le Secrétariat a provisoirement prévu de tenir à Vienne, a été réduit de 76 000 dollars. Bien que la réservation provisoire et les devis connexes aient été retardés par la pandémie, le Secrétariat a examiné les coûts réels de la réunion qui s'est tenue au même endroit en 2018 et a ajouté le coût de l'inflation pour arriver à une estimation de 556 000 dollars ;

c) En l'absence de toute offre expresse ou implicite d'accueillir la Réunion des Parties au Protocole de Montréal prévue en 2022, le Secrétariat a pris des dispositions provisoires pour la tenir à Nairobi. Le coût des services de conférence, de 650 000 dollars, correspond au coût estimé pour la tenue de cette réunion à Nairobi, qui dépasse de 125 000 dollars le montant prévu dans le budget pour une réunion similaire en 2021 ;

d) Les frais de voyage des experts participant aux réunions des groupes d'évaluation ont été augmentés de 30 000 dollars pour satisfaire les besoins d'une année d'évaluation et tenir compte de l'inflation ;

e) Le budget des frais de voyage du personnel en mission a été réduit de 11 600 dollars et celui des dépenses de fonctionnement de 58 000 dollars, ce qui aura un effet négatif sur la représentation du Secrétariat aux réunions et sur l'exécution efficace du programme de travail ;

f) Le budget de sensibilisation du public a été réduit de 40 500 dollars, et il n'y a pas d'allocation budgétaire pour la campagne de communication.

#### 2. Budget proposé

22. Le budget proposé pour 2022 représente une augmentation de 154 358 dollars par rapport au scénario de croissance nominale nulle et comprend :

a) Une augmentation de 11 600 dollars du budget des frais de voyage du personnel en mission, qui le rétablit au même niveau qu'en 2021 ;

b) Une augmentation de 63 000 dollars du budget des dépenses de fonctionnement, qui le rétablit au même niveau qu'en 2021 ;

c) Une augmentation de 62 000 dollars du budget de sensibilisation du public et de communication. Cette augmentation rétablit le budget des supports de valorisation de l'image, permettant ainsi de maintenir l'aspect et la convivialité des manifestations se rapportant à l'ozone et la qualité de la campagne de communication du Secrétariat à un niveau élevé. Étant donné que 2022 marque le cinquantième anniversaire du PNUE, le Secrétariat prévoit de mettre en valeur le succès du Protocole de Montréal et de la Convention de Vienne lors des célébrations ;

d) Par suite des points a) à c) précédents, une augmentation de 17 758 dollars des dépenses d'appui au programme.

#### IV. Prévisions de trésorerie et options de financement pour 2021

23. Le solde de trésorerie au 31 décembre 2019 était de 6 062 882 dollars. En raison de la pandémie de Covid-19, le Secrétariat s'attend à recevoir 70 % des contributions approuvées en 2020, soit 3 725 616 dollars, alors que le budget révisé proposé est de 4 472 093 dollars (voir section III A)). En conséquence, le Secrétariat prévoit une baisse du solde de trésorerie (5 316 405 dollars) à la fin de 2020 par rapport aux deux années précédentes.

Tableau 2

##### Prévisions des recettes, des dépenses et du solde de trésorerie pour 2020

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Solde de trésorerie au 31 décembre 2019	6 062 882
Plus : Recettes estimatives en 2020	3 725 616
Moins : dépenses estimatives en 2020	4 472 093
<b>Solde de trésorerie au 31 décembre 2020</b>	<b>5 316 405</b>

24. L'annexe IV présente le barème des contributions des Parties pour deux options de financement du budget 2021 :

a) Option 1 : contributions au même niveau que les budgets pour 2021 ;

b) Option 2 : contributions correspondant aux scénarios budgétaires pour 2021, moins 70 % des fonds non dépensés du budget des réunions et voyages connexes de 2020, compte tenu de l'impact de la pandémie sur la situation économique et du fait que certaines des activités programmées pour 2020 n'ont pas eu et pourraient ne pas avoir lieu. Si les contributions pour 2021 sont minorées de 70 au lieu de 100 % du budget non dépensé, la baisse du solde de trésorerie sera moins vertigineuse. Le budget non dépensé pour les activités qui n'ont pas été menées en 2020 est présenté dans le tableau 3.

Tableau 3

##### Fonds non dépensés du budget des réunions et voyages connexes de 2020

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de coûts</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Dépenses estimatives</i>	<i>Montant non dépensé</i>
<b>Dépenses afférentes aux réunions</b>			
Coût des services de conférence : réunions du Groupe de travail à composition non limitée	690 000	233 000	457 000
Coût des services de conférence : réunions préparatoires et Réunions des Parties	505 310	738 000	(232 690)
Dépenses de communication des membres des groupes d'évaluation issus de Parties visées à l'article 5 et dépenses afférentes à l'organisation des réunions des groupes	55 000	36 287	18 713
Coût des services de conférence : réunions du Bureau	25 000	25 000	0
Coût des services de conférence : réunions du Comité d'application	125 000	125 000	0
Dépenses de représentation	25 000	10 000	15 000

<i>Catégorie de coûts</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Dépenses estimatives</i>	<i>Montant non dépensé</i>
<b>Total partiel : Coût des réunions</b>	<b>1 425 310</b>	<b>1 167 287</b>	<b>258 023</b>
<b>Frais de voyage des représentants et experts des Parties visées à l'article 5</b>			
Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions des groupes d'évaluation	350 000	50 000	300 000
Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions préparatoires et Réunions des Parties	400 000	486 113	(86 113)
Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions du Groupe de travail à composition non limitée	365 000	5 000	360 000
Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions du Bureau	15 000	20 292	(5 292)
Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions du Comité d'application	65 000	37 331	27 669
<b>Total partiel : Frais de voyage des représentants et experts des Parties visées à l'article 5</b>	<b>1 195 000</b>	<b>598 736</b>	<b>596 264</b>
<b>Voyages officiels</b>			
Frais de voyage du personnel en mission	195 000	35 197	159 803
Frais de voyage du personnel des services de conférence en mission	15 000	11 187	3 813
<b>Total partiel : voyages officiels</b>	<b>210 000</b>	<b>46 384</b>	<b>163 616</b>
<b>Total, coûts directs</b>	<b>2 830 310</b>	<b>1 812 407</b>	<b>1 017 903</b>
Dépenses d'appui au programme (13 %)	367 940	235 613	132 327
<b>Total (dépenses d'appui aux programmes comprises)</b>	<b>3 198 250</b>	<b>2 048 020</b>	<b>1 150 230</b>

25. Les contributions pour 2022 correspondant aux deux scénarios budgétaires de la section III C) sont également présentées dans l'annexe IV.

26. Les options de financement et le solde de trésorerie prévu pour 2021, prenant en compte 70 % du budget non dépensé exposé dans le tableau 2, sont présentés dans le tableau 4 ci-dessous. La figure 1 présente l'évolution du solde de trésorerie au cours de la période 2014–2021.

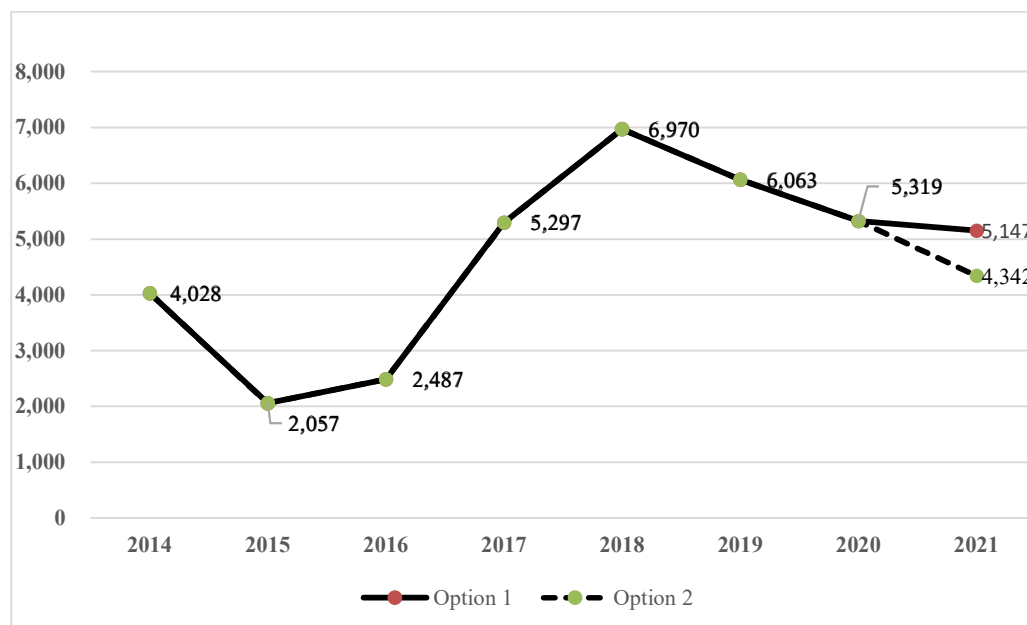
Tableau 4

**Prévisions du solde de trésorerie à la fin de l'année 2021 pour les deux options de financement**  
(En dollars des États-Unis)

Scénarios budgétaires 2021	Option 1		Option 2	
	Croissance nominale nulle	Proposé	Croissance nominale nulle	Proposé
Solde de trésorerie au 31 décembre 2020	5 316 405	5 316 405	5 316 405	5 316 405
Plus : contributions	5 322 300	5 348 855	4 517 139	4 543 694
Moins : dépenses	5 491 800	5 518 355	5 491 800	5 518 355
<b>Solde de trésorerie au 31 décembre 2021</b>	<b>5 146 905</b>	<b>5 146 905</b>	<b>4 341 744</b>	<b>4 341 744</b>



Figure 1  
Évolution du solde de trésorerie de fin d'année



27. Le solde de trésorerie serait sensiblement plus élevé si les arriérés de contributions, qui s'élevaient à 3 678 140 dollars au 31 décembre 2019, étaient réglés. Au paragraphe 7 de la décision XXXI/17, les Parties ont été vivement engagées à faire ainsi et à verser promptement l'intégralité de leurs contributions à l'avenir. Le Secrétariat a contacté les Parties individuellement, la dernière fois au cours du premier trimestre 2020, dans l'idée de les encourager à régler leurs arriérés.

## V. Observations finales

28. Le Secrétariat a établi les scénarios budgétaires pour 2021 et 2022 en suivant l'approche frugale habituelle et en tenant compte de la pandémie Covid-19. Certaines des réductions envisagées pour parvenir à une croissance nominale nulle peuvent avoir un impact négatif sur le fonctionnement quotidien du Secrétariat et sur la visibilité des travaux menés dans le cadre du Protocole de Montréal.

29. Pour 2021, deux options de financement ont été présentées pour examen par les Parties. Dans la deuxième option, une partie des fonds non dépensés du budget de 2020 se rapportant aux réunions et aux voyages connexes est déduite, pour 2021 seulement, des contributions des Parties, au vu des effets négatifs de la pandémie de Covid-19. Par conséquent, le niveau du solde de trésorerie à la fin de 2021 sera inférieur à celui où il se trouvait à la même époque en 2018 et 2019.

30. Une nouvelle mise à jour sur l'exécution du budget en 2020, l'état des contributions et le solde de trésorerie au 30 septembre 2020 sera communiquée pour examen par les Parties dans la note du Secrétariat sur la question (UNEP/OzL.Pro.32/INF/2).

## Annexe I

**Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal relatif  
à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone :  
projet de budget révisé pour 2020 et projets de budget pour  
l'exercice 2021–2022**

Tableau 1  
**Résumé du budget révisé pour 2020 et scénarios budgétaires pour l'exercice 2021–2022**  
(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de coûts</i>	<i>Montant approuvé pour 2020</i>	<i>Montant révisé pour 2020</i>	<i>Croissance nominale nulle pour 2021</i>	<i>Montant proposé pour 2021</i>	<i>Croissance nominale nulle pour 2022</i>	<i>Montant proposé pour 2022</i>
Traitements, indemnités et prestations	1 523 780	1 523 780	1 555 000	1 555 000	1 586 100	1 586 100
Rémunération et indemnités des personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000
Frais généraux de fonctionnement						
Dépenses afférentes aux réunions	1 425 310	1 167 287	1 387 000	1 387 000	1 436 000	1 436 000
Participation des représentants et experts des Parties visées à l'article 5 aux réunions	1 195 000	598 736	1 195 000	1 195 000	1 225 000	1 225 000
Frais de voyage du personnel en mission	210 000	46 384	195 000	195 000	183 400	195 000
Autres dépenses de fonctionnement	190 917	161 417	190 000	195 000	132 000	195 000
Sensibilisation du public et communication	80 000	80 000	103 000	121 500	62 500	124 500
<b>Total, coûts directs</b>	<b>4 710 007</b>	<b>3 662 604</b>	<b>4 710 000</b>	<b>4 733 500</b>	<b>4 710 000</b>	<b>4 846 600</b>
Dépenses d'appui aux programmes	612 301	476 139	612 300	615 355	612 300	630 058
<b>Total</b>	<b>5 322 308</b>	<b>4 138 743</b>	<b>5 322 300</b>	<b>5 348 855</b>	<b>5 322 300</b>	<b>5 476 658</b>
<b>Activités supplémentaires</b>	<b>324 200</b>	<b>295 000</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>		
Dépenses d'appui aux programmes	42 146	38 350	19 500	19 500		
<b>Total, activités supplémentaires</b>	<b>366 346</b>	<b>333 350</b>	<b>169 500</b>	<b>169 500</b>		
<b>Total général</b>	<b>5 688 654</b>	<b>4 472 093</b>	<b>5 491 800</b>	<b>5 518 355</b>	<b>5 322 300</b>	<b>5 476 658</b>

Tableau 2

**Budgets détaillés pour 2020, 2021 et 2022**

<i>Code budgétaire</i>	<i>Catégorie de coûts</i>	<i>2020</i>		<i>2021</i>		<i>2022</i>	
		<i>Montant approuvé</i>	<i>Montant révisé</i>	<i>Croissance nominale nulle</i>	<i>Montant proposé</i>	<i>Croissance nominale nulle</i>	<i>Montant proposé</i>
1100	Traitements, indemnités et prestations	1 523 780	1 523 780	1 555 000	1 555 000	1 586 100	1 586 100
1200	Consultants	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000
<b>1300</b>	<b>Dépenses afférentes aux réunions</b>						
1321	Coût des services de conférence : réunions du Groupe de travail à composition non limitée	690 000	233 000	632 000	632 000	556 000	556 000
1322	Coût des services de conférence : réunions préparatoires et Réunions des Parties	505 310	738 000	525 000	525 000	650 000	650 000
1323	Dépenses de communication des membres des groupes d'évaluation issus de Parties visées à l'article 5 et dépenses afférentes à l'organisation des réunions des groupes	55 000	36 287	55 000	55 000	55 000	55 000
1324	Coût des services de conférence : réunions du Bureau	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
1325	Coût des services de conférence : réunions du Comité d'application	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000
5401	Dépenses de représentation <sup>a</sup>	25 000	10 000	25 000	25 000	25 000	25 000
<b>Total partiel :</b>	<b>Dépenses afférentes aux réunions</b>	<b>1 425 310</b>	<b>1 167 287</b>	<b>1 387 000</b>	<b>1 387 000</b>	<b>1 436 000</b>	<b>1 436 000</b>
<b>3300</b>	<b>Frais de voyage des représentants et experts des Parties visées à l'article 5<sup>b</sup></b>						
3301	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions des groupes d'évaluation	350 000	50 000	350 000	350 000	380 000	380 000
3302	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions préparatoires et Réunions des Parties	400 000	486 113	400 000	400 000	400 000	400 000

<i>Code budgétaire</i>	<i>Catégorie de coûts</i>	<i>2020</i>		<i>2021</i>		<i>2022</i>	
		<i>Montant approuvé</i>	<i>Montant révisé</i>	<i>Croissance nominale nulle</i>	<i>Montant proposé</i>	<i>Croissance nominale nulle</i>	<i>Montant proposé</i>
3303	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions du Groupe de travail à composition non limitée	365 000	5 000	365 000	365 000	365 000	365 000
3304	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions du Bureau	15 000	20 292	15 000	15 000	15 000	15 000
3305	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions du Comité d'application	65 000	37 331	65 000	65 000	65 000	65 000
<b>Total partiel :</b>	<b>Frais de voyage des représentants et experts des Parties visées à l'article 5</b>	<b>1 195 000</b>	<b>598 736</b>	<b>1 195 000</b>	<b>1 195 000</b>	<b>1 225 000</b>	<b>1 225 000</b>
<b>1600</b>	<b>Voyages officiels</b>						
1601	Frais de voyage du personnel en mission	195 000	35 197	180 000	180 000	168 400	180 000
1602	Frais de voyage du personnel des services de conférence en mission	15 000	11 187	15 000	15 000	15 000	15 000
<b>Total partiel :</b>	<b>Voyages officiels</b>	<b>210 000</b>	<b>46 384</b>	<b>195 000</b>	<b>195 000</b>	<b>183 400</b>	<b>195 000</b>
<b>4100–5300</b>	<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>						
4100	Matériel consommable	18 000	5 000	18 000	18 000	10 000	18 000
4200	Matériel non consommable	25 000	8 500	25 000	25 000	10 000	25 000
4300	Location des locaux de bureau	27 917	27 917	32 000	32 000	32 000	32 000
5100	Utilisation et entretien du matériel	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
5200	Frais d'établissement des rapports <sup>c</sup>	70 000	70 000	70 000	75 000	50 000	75 000
5300	Divers <sup>d</sup>	30 000	30 000	25 000	25 000	10 000	25 000
<b>Total partiel :</b>	<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>190 917</b>	<b>161 417</b>	<b>190 000</b>	<b>195 000</b>	<b>132 000</b>	<b>195 000</b>
5201	Sensibilisation du public et communication <sup>e</sup>	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>	<b>103 000</b>	<b>121 500</b>	<b>62 500</b>	<b>124 500</b>
	<b>Total, coûts directs</b>	<b>4 710 007</b>	<b>3 662 604</b>	<b>4 710 000</b>	<b>4 733 500</b>	<b>4 710 000</b>	<b>4 846 600</b>
	Dépenses d'appui aux programmes	612 301	476 139	612 300	615 355	612 300	630 058
	<b>Total général</b>	<b>5 322 308</b>	<b>4 138 743</b>	<b>5 322 300</b>	<b>5 348 855</b>	<b>5 322 300</b>	<b>5 476 658</b>

<i>Code budgétaire</i>	<i>Catégorie de coûts</i>	<i>2020</i>		<i>2021</i>		<i>2022</i>	
		<i>Montant approuvé</i>	<i>Montant révisé</i>	<i>Croissance nominale nulle</i>	<i>Montant proposé</i>	<i>Croissance nominale nulle</i>	<i>Montant proposé</i>
<b>Activités supplémentaires</b>							
1110	Poste temporaire (P-4) (écart de coût)	29 200	0				
5210	Anniversaire de la Convention de Vienne	50 000	50 000				
<b>Renforcement de la présence numérique (site Web, application mobile et portail des réunions)</b>							
5407	Poste temporaire (P-3)	150 000	150 000	150 000	150 000		
5408	Application mobile : centre de données	40 000	40 000				
5409	Système de gestion des contacts	45 000	45 000				
5410	Outil pour le calcul des éléments des mélanges	10 000	10 000				
<b>Total, coûts directs – activités supplémentaires</b>		<b>324 200</b>	<b>295 000</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>		
Dépenses d'appui aux programmes		42 146	38 350	19 500	19 500		
<b>Total, activités supplémentaires</b>		<b>366 346</b>	<b>333 350</b>	<b>169 500</b>	<b>169 500</b>		
<b>Total général</b>		<b>5 688 654</b>	<b>4 472 093</b>	<b>5 491 800</b>	<b>5 518 355</b>	<b>5 322 300</b>	<b>5 476 658</b>

<sup>a</sup> Les dépenses de représentation couvrent le coût des réceptions organisées à l'occasion des réunions du Groupe de travail à composition non limitée et des Réunions des Parties.

<sup>b</sup> La participation des représentants des Parties visées à l'article 5 à diverses réunions organisées dans le cadre du Protocole de Montréal est chiffrée à 5 000 dollars par représentant et par réunion, en se fondant sur le tarif en classe économique le plus approprié et le plus avantageux, auquel s'ajoutent l'indemnité journalière de subsistance versée par l'ONU et les faux frais au départ et à l'arrivée.

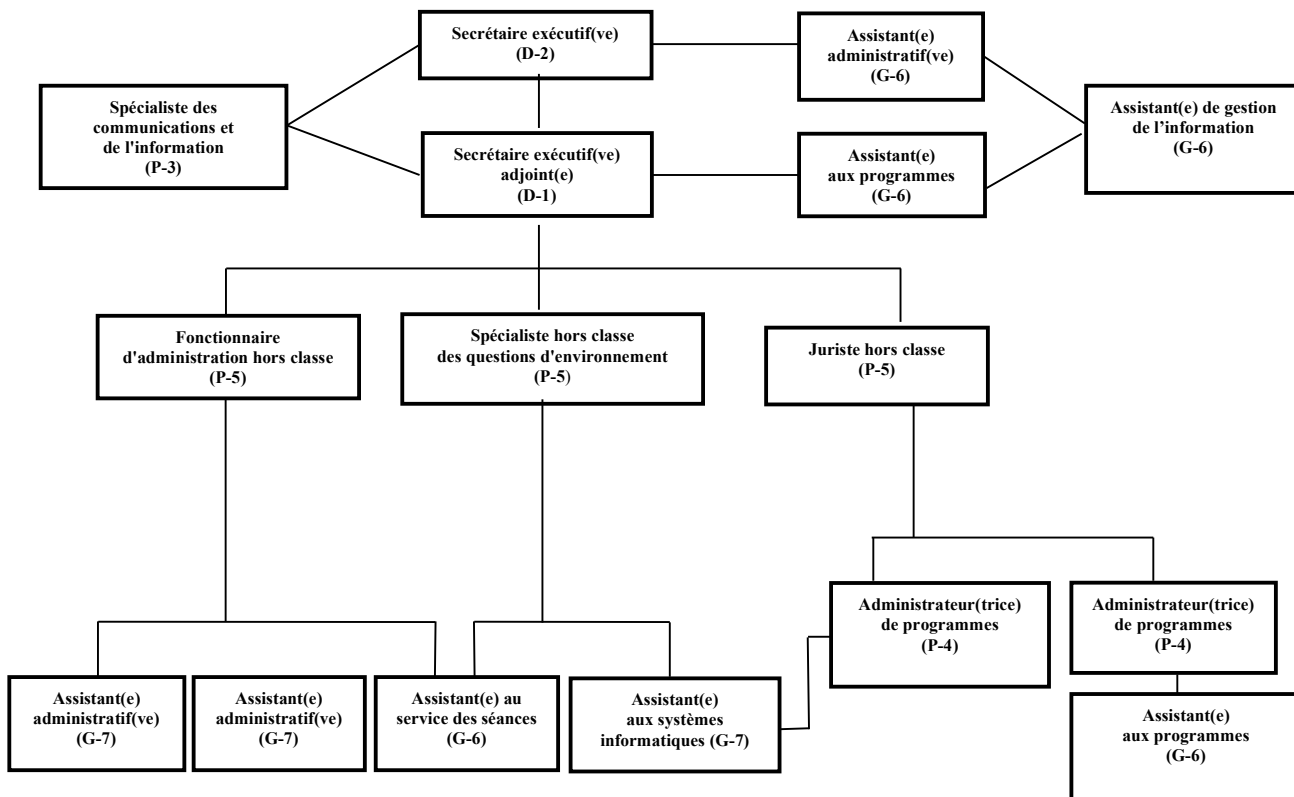
<sup>c</sup> Cette rubrique budgétaire comprend deux activités : 1) établissement des comptes rendus de l'Institut international du développement durable et édition et traduction de documents autres que ceux des réunions ; 2) établissement des rapports des groupes d'évaluation.

<sup>d</sup> Cette rubrique budgétaire comprend trois postes : 1) télécommunications ; 2) fret ; 3) formation.

<sup>e</sup> Cette rubrique budgétaire comprend quatre activités : 1) maintenance et hébergement du site Web et des outils Web ; 2) campagnes de sensibilisation ; 3) supports visuels ; 4) célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone.

## Annexe II

### Organigramme et tableau des effectifs du Secrétariat de l'ozone



**Équipe dirigeante** : Secrétaire exécutif(ve), Secrétaire exécutif(ve) adjoint(e), juriste hors classe, spécialiste hors classe des questions d'environnement et fonctionnaire d'administration hors classe.

**Équipe chargée des questions administratives et financières** : fonctionnaire d'administration hors classe et tous les agents des services généraux.

**Équipe chargée des questions environnementales et des groupes d'évaluation** : Secrétaire exécutif(ve), Secrétaire exécutif(ve) adjoint(e) et spécialiste hors classe des questions d'environnement.

**Équipe chargée des questions juridiques et du respect** : juriste hors classe, administrateur(trice) de programmes (données et systèmes informatiques), administrateur(trice) de programmes (contrôle et respect) et assistant(e) aux programmes.

**Équipe chargée de l'informatique** : fonctionnaire chargé(e) des communications et de l'information, administrateur(trice) de programmes (données et des systèmes informatiques), assistant(e) de gestion de l'information et assistant(e) aux systèmes informatiques.

**Tableau d'effectifs et sources de financement<sup>1</sup>**

<i>Classe</i>	<i>Administrateur(trice) et fonctionnaires de rang supérieur</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total</i>
D-2 <sup>a</sup>	1	—	1
D-1 <sup>b</sup>	1	—	1
P-5 <sup>c</sup>	3	—	3
P-4 <sup>d</sup>	2	—	2
P-3 <sup>e</sup>	1	—	1
Services généraux <sup>f</sup>		8	8
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>16</b>

<sup>a</sup> Financé à hauteur de 50 % par le Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et à hauteur de 50 % par le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal.

<sup>b</sup> Entièrement financé par le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal.

<sup>c</sup> Un poste de juriste hors classe entièrement financé par le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal ; un poste de spécialiste hors classe des questions d'environnement financé à hauteur de 50 % par le Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et à hauteur de 50 % par le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal ; et un poste de fonctionnaire d'administration hors classe dont le financement est imputé au budget des dépenses d'appui aux programmes.

<sup>d</sup> Entièrement financés par le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal.

<sup>e</sup> Entièrement financé par le Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne.

<sup>f</sup> Trois postes (assistant(e) administratif(ve), assistant(e) de gestion de l'information et assistant(e) aux systèmes informatiques) entièrement financés par le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal ; deux postes (assistant(e) administratif(ve) et assistant(e) aux programmes) financés à hauteur de 50 % par le Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et à hauteur de 50 % par le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal ; deux postes (assistant(e) aux programmes et assistant(e) au service des séances) entièrement financés par le Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne ; et un poste dont le financement est entièrement imputé au budget des dépenses d'appui aux programmes.

<sup>1</sup> Les dépenses engendrées pour le personnel endossant un rôle administratif seront analysées à chaque fin d'année et pourront être transférées au/du budget des dépenses d'appui aux programmes, selon que de besoin, conformément au paragraphe 11 de la décision XXXI/17 de la trente et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.

## Annexe III

## Activités de renforcement de la présence numérique et d'amélioration des outils Web achevées, en cours et prévues durant la période 2018–2021

<i>Partie du site Web ou outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Liens</i>
<b>Améliorations prévues</b>		
Site Web dans son ensemble	Rendre le site Web accessible, conformément aux directives de l'ONU fondées sur les Règles pour l'accessibilité des contenus Web établies par le World Wide Web Consortium. L'objectif est de lutter contre tous les obstacles à l'accessibilité du site Web, au moyen de polices lisibles, de contenus bien organisés et d'une conception et d'une mise en page simples et épurées.	Mise à disposition à l'achèvement de l'activité
Centre de données	Moyens supplémentaires pour visualiser les données sous forme de graphiques.	
Application mobile relative aux manifestations	Plutôt que de s'appuyer sur la carte des manifestations du PNUE, le Secrétariat devrait disposer de sa propre application réservée aux manifestations, qui serait pleinement compatible avec le portail utilisé durant les réunions.	
<b>Améliorations en cours</b>		
Mise en place d'un nouveau portail des réunions pour remplacer l'actuel	Plateforme améliorée pour gérer les réunions organisées par le Secrétariat.	Mise à disposition à l'achèvement de l'activité
Application relative aux profils de pays	L'objectif est de donner à l'utilisateur un accès immédiat au centre de données et aux divers outils proposés durant ses déplacements, afin d'améliorer l'accès aux informations et données cruciales. Application gratuite et disponible sur Android et iOS.	
Traité sur l'ozone et objectifs de développement durable	Une page plus complète et informative dédiée à l'incidence des traités sur l'ozone sur les objectifs de développement durable, à destination des lecteurs désirant accéder à une analyse plus approfondie.	
Système de gestion des contacts	Le système permettra au Secrétariat de gérer de façon intégrée les coordonnées aux fins de l'envoi des courriers, de la gestion des participants aux réunions et de la communication des données.	
<b>Améliorations achevées en 2020</b>		
Page d'accueil du site Web du Secrétariat de l'ozone	L'esthétique et l'ergonomie nouvelles de l'interface facilitent la navigation de l'utilisateur sur le site Web.	<a href="https://ozone.unep.org/">https://ozone.unep.org/</a>
L'ozone et vous	Le contenu a été révisé et mis à jour. Des catégories et images supplémentaires ont été insérées pour renforcer l'impact visuel tout en délimitant les différentes sections d'information.	<a href="https://ozone.unep.org/ozone-and-you">https://ozone.unep.org/ozone-and-you</a>
➤ Aperçu		
➤ Chronologie	La nouvelle mise en page et l'ajout d'images d'archive adaptées à chaque événement	<a href="https://ozone.unep.org/ozone-timeline">https://ozone.unep.org/ozone-timeline</a>



<i>Partie du site Web ou outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Liens</i>
	donnent à la chronologie un bien meilleur attrait visuel.	
	La mise en page a été entièrement revue, en y ajoutant des éléments visuels pour mieux souligner les informations relatives à l'utilisation et la gestion rationnelles des équipements de refroidissement.	<a href="https://ozone.unep.org/what-you-can-do">https://ozone.unep.org/what-you-can-do</a>
➤ Actions à votre portée	Le Secrétariat s'efforcera de régulièrement mettre à jour cette partie du site Web et d'y ajouter de nouveaux contenus.	
Profils de pays – centre de données	Des graphiques et tableaux ont été ajoutés à cette partie du site Web pour visualiser les données.	<a href="https://ozone.unep.org/countries/data-table">https://ozone.unep.org/countries/data-table</a>
Outil pour le calcul des mélanges	Un nouvel outil servant à déterminer les substances réglementées contenues dans divers mélanges. L'ajout de graphiques permet d'illustrer les flux de données pour les groupes de substances.	<a href="https://ozone.unep.org/mixtures-blends-tool">https://ozone.unep.org/mixtures-blends-tool</a>
Tableau interactif relatif aux recommandations du Comité d'application	Le tableau a été conçu pour faciliter la recherche des décisions et recommandations du Comité d'application depuis 1992 et l'accès à ces dernières.	<a href="https://ozone.unep.org/list-of-implementation-committee-recommendations">https://ozone.unep.org/list-of-implementation-committee-recommendations</a>
Tableau interactif relatif aux rapports du Groupe de l'évaluation technique et économique demandés par les Parties	Le tableau contient la liste de l'ensemble des rapports du Groupe de l'évaluation technique et économique prévus jusqu'en 2030 en réponse aux demandes des Parties et comprend une fonction de recherche et des filtres selon l'année de publication, le type et le sujet du rapport, ainsi que la décision dont il procède.	<a href="https://ozone.unep.org/teap-reports">https://ozone.unep.org/teap-reports</a>
Tableau interactif relatif au commerce illicite	Le tableau présente les informations communiquées par les Parties au sujet du commerce illicite de substances appauvrissant la couche d'ozone.	<a href="https://ozone.unep.org/countries/additional-reported-information/illegal-trade">https://ozone.unep.org/countries/additional-reported-information/illegal-trade</a>
Tableau interactif relatif à la composition des institutions du Protocole	Le tableau présente la composition des institutions du Protocole tout au long de l'existence des traités sur l'ozone et comprend de nombreuses fonctions de recherche pour faciliter l'accès à ces informations.	<a href="https://ozone.unep.org/institution/institutions-membership">https://ozone.unep.org/institution/institutions-membership</a>
Tableau interactif relatif aux systèmes d'octroi de licences	Le tableau contient les informations détaillées communiquées par certaines Parties au sujet de la mise en place et du fonctionnement de leur système d'octroi de licences.	<a href="https://ozone.unep.org/additional-reported-information/licensing-systems">https://ozone.unep.org/additional-reported-information/licensing-systems</a>
<b>Améliorations achevées au cours de la période 2018-2019</b>		
Système de communication d'informations en ligne	Le système permet aux Parties de communiquer des informations en ligne plutôt que de recourir aux anciens formats de communication tels que les courriers électroniques, les classeurs Excel, les documents Word ou les fichiers PDF.	<a href="https://ors.ozone.unep.org/">https://ors.ozone.unep.org/</a>
Profils de pays	Cette page permet d'accéder rapidement aux informations sur chaque pays et de consulter ces dernières, y compris les données communiquées, les coordonnées et les informations relatives à la ratification et à l'octroi de licences.	<a href="https://ozone.unep.org/countries">https://ozone.unep.org/countries</a>
Application mobile – traités sur l'ozone	L'application permet à l'utilisateur d'accéder instantanément aux manuels du Protocole de Montréal et de la Convention de Vienne. Application gratuite et disponible sur Android et iOS.	<a href="https://apps.apple.com/us/app/ozone-treaties/id1482364689">https://apps.apple.com/us/app/ozone-treaties/id1482364689</a> <a href="https://play.google.com/store/apps/details?id=org.unep.ozone.ozone-treaties&amp;hl=en">Android : https://play.google.com/store/apps/details?id=org.unep.ozone.ozone-treaties&amp;hl=en</a>

---

<i>Partie du site Web ou outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Liens</i>
Outil relatif aux normes de sécurité	Cet outil interactif présente une liste non exhaustive des normes de sécurité internationales, régionales et nationales en matière d'équipements de réfrigération et de climatisation et de pompes à chaleur élaborées par des organismes de normalisation reconnus.	<a href="https://ozone.unep.org/system-safety-standards">https://ozone.unep.org/system-safety-standards</a>
Manuels	Cette version en ligne des manuels du Protocole de Montréal et de la Convention de Vienne facilite l'accès à tout moment à ces documents et leur compatibilité avec tout support.	<a href="https://ozone.unep.org/treaties/montreal-protocol">https://ozone.unep.org/treaties/montreal-protocol</a>
Système d'enregistrement	Le Secrétariat a recours à ce système pour l'inscription des participants à ses réunions. L'infrastructure technique du système fait l'objet d'une mise à jour et de nouvelles fonctionnalités et des améliorations indispensables sont en cours.	<a href="http://ozone.unep.org/registration">http://ozone.unep.org/registration</a>

---

## Annexe IV

## Options envisageables pour le barème des contributions des Parties au Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

(En dollars des États-Unis)

Nom de la Partie	Barème des quotes-parts de l'ONU ajusté avec le plafond de 22 %	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	Contributions pour	Contributions
		Contributions pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions ajustées <sup>a</sup> pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions pour 2021 selon le projet de budget	Contributions ajustées <sup>a</sup> proposées pour 2021	2022 selon le budget à croissance nominale nulle	pour 2022 selon le projet de budget
1	Afghanistan	–	–	–	–	–	–
2	Afrique du Sud	0,271	14 430	12 247	14 502	12 319	14 430
3	Albanie	–	–	–	–	–	–
4	Algérie	0,138	7 321	6 214	7 358	6 250	7 321
5	Allemagne	6,071	323 098	274 219	324 709	275 832	323 098
6	Andorre	–	–	–	–	–	–
7	Angola	–	–	–	–	–	–
8	Antigua-et-Barbuda	–	–	–	–	–	–
9	Arabie saoudite	1,168	62 179	52 772	62 489	53 083	62 179
10	Argentine	0,912	48 544	41 201	48 787	41 443	48 544
11	Arménie	–	–	–	–	–	–
12	Australie	2,203	117 250	99 512	117 834	100 097	117 250
13	Autriche	0,675	35 918	30 484	36 097	30 663	35 918
14	Azerbaïdjan	–	–	–	–	–	–
15	Bahamas	–	–	–	–	–	–
16	Bahreïn	–	–	–	–	–	–
17	Bangladesh	–	–	–	–	–	–
18	Barbade	–	–	–	–	–	–

Nom de la Partie	Barème des quotes-parts de l'ONU ajusté avec le plafond de 22 %	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	Contributions pour 2022 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions pour 2022 selon le projet de budget
		Contributions pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions ajustées <sup>a</sup> pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions pour 2021 selon le projet de budget	Contributions ajustées <sup>a</sup> proposées pour 2021		
19	Bélarus	–	–	–	–	–	–
20	Belgique	0,818	43 557	36 968	43 775	37 185	44 821
21	Belize	–	–	–	–	–	–
22	Bénin	–	–	–	–	–	–
23	Bhoutan	–	–	–	–	–	–
24	Bolivie (État plurinational de)	–	–	–	–	–	–
25	Bosnie-Herzégovine	–	–	–	–	–	–
26	Botswana	–	–	–	–	–	–
27	Brésil	2,939	156 401	132 741	157 182	133 521	160 937
28	Brunéi Darussalam	–	–	–	–	–	–
29	Bulgarie	–	–	–	–	–	–
30	Burkina Faso	–	–	–	–	–	–
31	Burundi	–	–	–	–	–	–
32	Cabo Verde	–	–	–	–	–	–
33	Cambodge	–	–	–	–	–	–
34	Cameroun	–	–	–	–	–	–
35	Canada	2,725	145 049	123 105	145 772	123 829	149 255
36	Chili	0,406	21 593	18 326	21 701	18 434	22 219
37	Chine	11,967	636 910	540 558	640 088	543 736	655 382
38	Chypre	–	–	–	–	–	–
39	Colombie	0,287	15 280	12 968	15 356	13 045	15 723
40	Comores	–	–	–	–	–	–
41	Congo	–	–	–	–	–	–
42	Costa Rica	–	–	–	–	–	–

Nom de la Partie	Barème des quotes-parts de l'ONU ajusté avec le plafond de 22 %	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	Contributions pour 2022 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions pour 2022 selon le projet de budget
		Contributions pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions ajustées <sup>a</sup> pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions pour 2021 selon le projet de budget	Contributions ajustées <sup>a</sup> proposées pour 2021		
43 Côte d'Ivoire	–	–	–	–	–	–	–
44 Croatie	–	–	–	–	–	–	–
45 Cuba	–	–	–	–	–	–	–
46 Danemark	0,552	29 392	24 945	29 538	25 092	29 392	30 244
47 Djibouti	–	–	–	–	–	–	–
48 Dominique	–	–	–	–	–	–	–
49 Égypte	0,185	9 868	8 376	9 918	8 425	9 868	10 155
50 El Salvador	–	–	–	–	–	–	–
51 Émirats arabes unis	0,614	32 681	27 737	32 845	27 900	32 681	33 629
52 Équateur	–	–	–	–	–	–	–
53 Érythrée	–	–	–	–	–	–	–
54 Espagne	2,139	113 853	96 630	114 421	97 198	113 853	117 155
55 Estonie	–	–	–	–	–	–	–
56 Eswatini	–	–	–	–	–	–	–
57 État de Palestine	–	–	–	–	–	–	–
58 États-Unis d'Amérique	21,930	1 167 183	990 611	1 173 007	996 434	1 167 183	1 201 034
59 Éthiopie	–	–	–	–	–	–	–
60 Fédération de Russie	2,397	127 595	108 292	128 231	108 929	127 595	131 295
61 Fidji	–	–	–	–	–	–	–
62 Finlande	0,420	22 336	18 957	22 447	19 068	22 336	22 984
63 France	4,413	234 868	199 337	236 039	200 508	234 868	241 679
64 Gabon	–	–	–	–	–	–	–
65 Gambie	–	–	–	–	–	–	–
66 Géorgie	–	–	–	–	–	–	–

Nom de la Partie	Barème des quotes-parts de l'ONU ajusté avec le plafond de 22 %	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	Contributions pour 2022 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions pour 2022 selon le projet de budget	
		Contributions pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions ajustées <sup>a</sup> pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions pour 2021 selon le projet de budget	Contributions ajustées <sup>a</sup> proposées pour 2021			
67	Ghana	–	–	–	–	–	–	
68	Grèce	0,365	19 417	16 480	19 514	16 577	19 417	19 981
69	Grenade	–	–	–	–	–	–	–
70	Guatemala	–	–	–	–	–	–	–
71	Guinée	–	–	–	–	–	–	–
72	Guinée équatoriale	–	–	–	–	–	–	–
73	Guinée-Bissau	–	–	–	–	–	–	–
74	Guyana	–	–	–	–	–	–	–
75	Haïti	–	–	–	–	–	–	–
76	Honduras	–	–	–	–	–	–	–
77	Hongrie	0,205	10 929	9 275	10 983	9 330	10 929	11 246
78	Îles Cook	–	–	–	–	–	–	–
79	Îles Marshall	–	–	–	–	–	–	–
80	Îles Salomon	–	–	–	–	–	–	–
81	Inde	0,831	44 247	37 553	44 468	37 774	44 247	45 530
82	Indonésie	0,541	28 809	24 450	28 952	24 594	28 809	29 644
83	Iran (République islamique d')	0,397	21 116	17 921	21 221	18 027	21 116	21 728
84	Iraq	0,129	6 844	5 809	6 878	5 843	6 844	7 043
85	Irlande	0,370	19 683	16 705	19 781	16 804	19 683	20 254
86	Islande	–	–	–	–	–	–	–
87	Israël	0,488	25 996	22 063	26 126	22 193	25 996	26 750
88	Italie	3,296	175 449	148 907	176 325	149 783	175 449	180 538
89	Jamaïque	–	–	–	–	–	–	–
90	Japon	8,537	454 353	385 618	456 619	387 884	454 353	467 530

<i>Nom de la Partie</i>	<i>Barème des quotes-parts de l'ONU ajusté avec le plafond de 22 %</i>	<i>Option 1</i>	<i>Option 2</i>	<i>Option 1</i>	<i>Option 2</i>	<i>Contributions pour 2022 selon le budget à croissance nominale nulle</i>	<i>Contributions pour 2022 selon le projet de budget</i>	
		<i>Contributions pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle</i>	<i>Contributions ajustées<sup>a</sup> pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle</i>	<i>Contributions pour 2021 selon le projet de budget</i>	<i>Contributions ajustées<sup>a</sup> proposées pour 2021</i>			
91	Jordanie	–	–	–	–	–	–	
92	Kazakhstan	0,177	9 443	8 015	9 490	8 062	9 443	9 717
93	Kenya	–	–	–	–	–	–	–
94	Kirghizistan	–	–	–	–	–	–	–
95	Kiribati	–	–	–	–	–	–	–
96	Koweït	0,251	13 370	11 347	13 437	11 414	13 370	13 758
97	Lesotho	–	–	–	–	–	–	–
98	Lettonie	–	–	–	–	–	–	–
99	Liban	–	–	–	–	–	–	–
100	Libéria	–	–	–	–	–	–	–
101	Libye	–	–	–	–	–	–	–
102	Liechtenstein	–	–	–	–	–	–	–
103	Lituanie	–	–	–	–	–	–	–
104	Luxembourg	–	–	–	–	–	–	–
105	Macédoine du Nord	–	–	–	–	–	–	–
106	Madagascar	–	–	–	–	–	–	–
107	Malaisie	0,340	18 091	15 355	18 182	15 445	18 091	18 616
108	Malawi	–	–	–	–	–	–	–
109	Maldives	–	–	–	–	–	–	–
110	Mali	–	–	–	–	–	–	–
111	Malte	–	–	–	–	–	–	–
112	Maroc	–	–	–	–	–	–	–
113	Maurice	–	–	–	–	–	–	–
114	Mauritanie	–	–	–	–	–	–	–

	<i>Nom de la Partie</i>	<i>Barème des quotes-parts de l'ONU ajusté avec le plafond de 22 %</i>	<i>Option 1</i>	<i>Option 2</i>	<i>Option 1</i>	<i>Option 2</i>	<i>Contributions pour 2022 selon le budget à croissance nominale nulle</i>	<i>Contributions pour 2022 selon le projet de budget</i>
			<i>Contributions pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle</i>	<i>Contributions ajustées<sup>a</sup> pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle</i>	<i>Contributions pour 2021 selon le projet de budget</i>	<i>Contributions ajustées<sup>a</sup> proposées pour 2021</i>		
115	Mexique	1,288	68 546	58 176	68 888	58 518	68 546	70 534
116	Micronésie (États fédérés de)	–	–	–	–	–	–	–
117	Monaco	–	–	–	–	–	–	–
118	Mongolie	–	–	–	–	–	–	–
119	Monténégro	–	–	–	–	–	–	–
120	Mozambique	–	–	–	–	–	–	–
121	Myanmar	–	–	–	–	–	–	–
122	Namibie	–	–	–	–	–	–	–
123	Nauru	–	–	–	–	–	–	–
124	Népal	–	–	–	–	–	–	–
125	Nicaragua	–	–	–	–	–	–	–
126	Niger	–	–	–	–	–	–	–
127	Nigéria	0,249	13 263	11 257	13 329	11 323	13 263	13 648
128	Nioué	–	–	–	–	–	–	–
129	Norvège	0,752	40 003	33 951	40 202	34 150	40 003	41 163
130	Nouvelle-Zélande	0,290	15 439	13 103	15 516	13 180	15 439	15 886
131	Oman	0,115	6 101	5 178	6 132	5 209	6 101	6 278
132	Ouganda	–	–	–	–	–	–	–
133	Ouzbékistan	–	–	–	–	–	–	–
134	Pakistan	0,115	6 101	5 178	6 132	5 209	6 101	6 278
135	Palaos	–	–	–	–	–	–	–
136	Panama	–	–	–	–	–	–	–
137	Papouasie-Nouvelle-Guinée	–	–	–	–	–	–	–
138	Paraguay	–	–	–	–	–	–	–



	<i>Nom de la Partie</i>	<i>Barème des quotes-parts de l'ONU ajusté avec le plafond de 22 %</i>	<i>Option 1</i>	<i>Option 2</i>	<i>Option 1</i>	<i>Option 2</i>	<i>Contributions pour 2022 selon le budget à croissance nominale nulle</i>	<i>Contributions pour 2022 selon le projet de budget</i>
			<i>Contributions pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle</i>	<i>Contributions ajustées<sup>a</sup> pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle</i>	<i>Contributions pour 2021 selon le projet de budget</i>	<i>Contributions ajustées<sup>a</sup> proposées pour 2021</i>		
139	Pays-Bas	1,352	71 941	61 058	72 299	61 416	71 941	74 027
140	Pérou	0,152	8 063	6 843	8 104	6 884	8 063	8 297
141	Philippines	0,204	10 876	9 231	10 930	9 285	10 876	11 191
142	Pologne	0,799	42 549	36 112	42 761	36 324	42 549	43 783
143	Portugal	0,349	18 569	15 760	18 661	15 852	18 569	19 107
144	Qatar	0,281	14 961	12 698	15 036	12 773	14 961	15 395
145	République arabe syrienne	–	–	–	–	–	–	–
146	République centrafricaine	–	–	–	–	–	–	–
147	République de Corée	2,260	120 273	102 078	120 873	102 678	120 273	123 761
148	République de Moldova	–	–	–	–	–	–	–
149	République démocratique du Congo	–	–	–	–	–	–	–
150	République démocratique populaire lao	–	–	–	–	–	–	–
151	République dominicaine	–	–	–	–	–	–	–
152	République populaire démocratique de Corée	–	–	–	–	–	–	–
153	République-Unie de Tanzanie	–	–	–	–	–	–	–
154	Roumanie	0,197	10 504	8 915	10 557	8 968	10 504	10 809
155	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	4,552	242 297	205 642	243 506	206 850	242 297	249 324
156	Rwanda	–	–	–	–	–	–	–
157	Sainte-Lucie	–	–	–	–	–	–	–
158	Saint-Kitts-et-Nevis	–	–	–	–	–	–	–
159	Saint-Marin	–	–	–	–	–	–	–
160	Saint-Siège	–	–	–	–	–	–	–

Nom de la Partie	Barème des quotes-parts de l'ONU ajusté avec le plafond de 22 %	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	Contributions pour 2022 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions pour 2022 selon le projet de budget
		Contributions pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions ajustées <sup>a</sup> pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle	Contributions pour 2021 selon le projet de budget	Contributions ajustées <sup>a</sup> proposées pour 2021		
161	Saint-Vincent-et-les Grenadines	–	–	–	–	–	–
162	Samoa	–	–	–	–	–	–
163	Sao Tomé-et-Principe	–	–	–	–	–	–
164	Sénégal	–	–	–	–	–	–
165	Serbie	–	–	–	–	–	–
166	Seychelles	–	–	–	–	–	–
167	Sierra Leone	–	–	–	–	–	–
168	Singapour	0,483	25 731	21 839	25 860	21 967	26 478
169	Slovaquie	0,153	8 117	6 889	8 158	6 930	8 353
170	Slovénie	–	–	–	–	–	–
171	Somalie	–	–	–	–	–	–
172	Soudan	–	–	–	–	–	–
173	Soudan du Sud	–	–	–	–	–	–
174	Sri Lanka	–	–	–	–	–	–
175	Suède	0,903	48 067	40 796	48 307	41 035	49 461
176	Suisse	1,147	61 065	51 827	61 369	52 131	62 836
177	Suriname	–	–	–	–	–	–
178	Tadjikistan	–	–	–	–	–	–
179	Tchad	–	–	–	–	–	–
180	Tchéquie	0,310	16 500	14 004	16 582	14 086	16 979
181	Thaïlande	0,306	16 287	13 823	16 369	13 905	16 760
182	Timor-Leste	–	–	–	–	–	–
183	Togo	–	–	–	–	–	–
184	Tonga	–	–	–	–	–	–

<i>Nom de la Partie</i>	<i>Barème des quotes-parts de l'ONU ajusté avec le plafond de 22 %</i>	<i>Option 1</i>	<i>Option 2</i>	<i>Option 1</i>	<i>Option 2</i>	<i>Contributions pour 2022 selon le budget à croissance nominale nulle</i>	<i>Contributions pour 2022 selon le projet de budget</i>
		<i>Contributions pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle</i>	<i>Contributions ajustées<sup>a</sup> pour 2021 selon le budget à croissance nominale nulle</i>	<i>Contributions pour 2021 selon le projet de budget</i>	<i>Contributions ajustées<sup>a</sup> proposées pour 2021</i>		
185	Trinité-et-Tobago	–	–	–	–	–	–
186	Tunisie	–	–	–	–	–	–
187	Turkménistan	–	–	–	–	–	–
188	Turquie	1,367	72 736	61 733	73 099	62 096	72 736
189	Tuvalu	–	–	–	–	–	–
190	Ukraine	–	–	–	–	–	–
191	Union européenne	2,492	132 635	112 570	133 297	113 231	132 635
192	Uruguay	–	–	–	–	–	–
193	Vanuatu	–	–	–	–	–	–
194	Venezuela (République bolivarienne du)	0,726	38 623	32 780	38 816	32 973	38 623
195	Viet Nam	–	–	–	–	–	–
196	Yémen	–	–	–	–	–	–
197	Zambie	–	–	–	–	–	–
198	Zimbabwe	–	–	–	–	–	–
	<b>Total</b>	<b>100,000</b>	<b>5 322 300</b>	<b>4 517 139</b>	<b>5 348 855</b>	<b>4 543 694</b>	<b>5 322 300</b>
							<b>5 476 658</b>

<sup>a</sup> Contributions ajustées pour refléter une réduction des contributions pour 2021 égale à 70 % des fonds non dépensés du budget des réunions et voyages connexes de 2020.